REPUBLIQUE FRANÇAISE	CONSEIL MUNICIPAL	Délibération n° 2022.06.11 Du 6 décembre 2022
DEPARTEMENT DES YVELINES	L'an deux mille vingt-deux, le 6 décembre, à 20 heures, les membres du Conseil municipal, régulièrement convoqués à domicile le 30 décembre 2022, se sont réunis, salle du Conseil municipal de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Olivier Delaporte, Maire.	
VILLE DE LA CELLE SAINT-CLOUD		nnée 2023 sé de réception en préfecture 217801265-20221206-DEL2022-06-11A-DE
La Celle Saint-Cloud		de télétransmission : 19/12/2022 de réception préfecture : 19/12/2022
SECRETAIRE DE SEANCE :	Vu le Code général des collectivités territoriales,	
HELENE ALEXANDRIDIS	vale code general des concentrates territoriales,	
EN EXERCICE: 35 PRESENTS: 28 POUVOIRS: 5 VOTANTS: 33	Considérant que dans les communes de 3 500 habitants et plus, un débat a lieu au Conseil municipal sur les orientations générales du budget, dans un délai de deux mois précédant l'examen de celui-ci,	
PREND ACTE		
PRESENTS <u>Le Maire</u> Olivier DELAPORTE	Le Conseil municipal, Après en avoir délibéré, A L'UNANIMITE des membres présents ou représentés,	
Les Maires-adjoints Sylvie d'ESTEVE Pierre SOUDRY Sophie TRINIAC Jean-Christian SCHNELL Valérie LABORDE Benoît VIGNES Anne-Sophie MARADEIX	PREND ACTE : Que le Débat d'orientations budgétaires pour l'année 2023 a eu lieu dans les deux mois précédant le vote du budget primitif de la Ville, sur la base du rapport d'orientations budgétaires annexé à la présente délibération.	
Michel AUBOUIN Dominique PAGES Richard LEJEUNE	La présente délibération fera l'objet des mesures de publicité et de transmission prévues par les textes de loi en vigueur. Elle pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Versailles dans les deux mois à compter de sa publication.	
Les Conseillers Mohamed KASMI Naïma CONTE EL ALAMI Olivier MOUSTACAS Birgit DOMINICI Geneviève SALSAT Georges LEFEBURE Bruno-Olivier BAYLE Françoise ALBOUY Laurent BOUMENDIL Nathalie PEYRON Vincent POUYET Pierre QUIGNON-FLEURET Laurent DUFOUR Olivier GONZALEZ Juliette DECAUDIN Jean-François BARATON Carmen OJEDA-COLLET Stéphane MICHEL Marie-Pierre DELAIGUE Olivier BLANCHARD Hélène ALEXANDRIDIS Philippe LERIN Jean-François THOMAS Andrée BLOCH	Acte rendu exécutoire en vertu de son Dépôt en Préfecture le 15/12/22 et de sa publication le 15/12/22 Le Maire Par délégation Valèrie DUPONCHEL Directrice Générale des Services	Pour extrait conforme au registre Le Maire, Olivier DELAPORTE
ABSENTS EXCUSES: PIERRE QUIGNON-FLEURET OLIVIER GONZALEZ		

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR:
Françoise ALBOUY a Valerie
LABORDE
NATHALIE PEYRON A SOPHIE
TRINIAC
JULIETTE DECAUDIN A SYLVIE
D'ESTEVE
CARMEN OJEDA-COLLET A JEAN-
François BARATON
STEPHANE MICHEL A JEAN-FRANÇOIS
THOMAS